الجمهوريــة الجزائريــة الديمقراطيــة الشعبيــة REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE ———- 00000

MINISTERE DES FINANCES

وزارة المالية

DIRECTION GENERALE
DE LA COMPTABILITE

المديرية العامة للمحاسبة

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE L'EXECUTION COMPTABLE DES BUDGETS

مديرية التنظيم و التنفيذ المحاسبي للميزانيات

INSTRUCTION N° 39 DU 20/10/2010 MODIFIANT ET COMPLETANT LES DISPOSITIONS DE L'INSTRUCTION N° 31 DU 09/09/2010

- OBJET: Clôture du compte d'affectation spéciale n° 302-104 « compte de gestion des opérations d'investissements publics financées sur des emprunts extérieurs»
- <u>REFER</u>: Ordonnance n°10-01 du 26 Août 2010 portant loi de finances complémentaire pour 2010, notamment son article 67.

Les dispositions du titre II de l'instruction n°31 du 09 septembre 2010 sont modifiées et complétées comme suit:

II - DISPOSITIONS COMPTABLES

II - 1-Rôle du Trésorier Central et des Trésoriers de Wilaya

A la date du 31 août 2010, le Trésorier Central et les Trésoriers de Wilaya procéderont au transfert à l'agent comptable central du Trésor, des soldes dégagés à cette date par le compte n° 302.104 sus indiqué.

II -2- Rôle de l'agent comptable central du Trésor

A la réception des transferts émis dans ce cadre, l'agent comptable central du Trésor procédera à l'imputation de leur montant au compte n° 530.031 « opérations à imputer P/C compte d'ordre de centralisation et d'apurement de fin d'année ».

Ces montants feront l'objet d'un apurement de fin d'année à la date du 31 décembre 2010 et seront transportés par le comptable précité au compte de résultat du Trésor dans les conditions réglementaires habituelles.

Le reste des dispositions de l'instruction n° 31 du 09 septembre 2010 demeure sans changement.

Je vous demande de veiller à l'application des dispositions de la présente instruction.

LE DIRECTEUR DE LA REGLEMENTATION ET DE L'EXECUTION COMPTABLE DES BUGETS

Signé: M. K. LAKHDARI

Destinataires:

Pour exécution

- Agence Comptable Centrale du Trésor
- Trésorerie Centrale
- Trésoreries de Wilaya

Pour information

- Cour des comptes
- Inspection Générale des Finances
- Direction Générale du Trésor
- Direction Générale du Budget
- Fonds National d'Investissements BAD
- Inspection des Services Comptables
- Directions Régionales du Trésor
- Trésorerie Principale